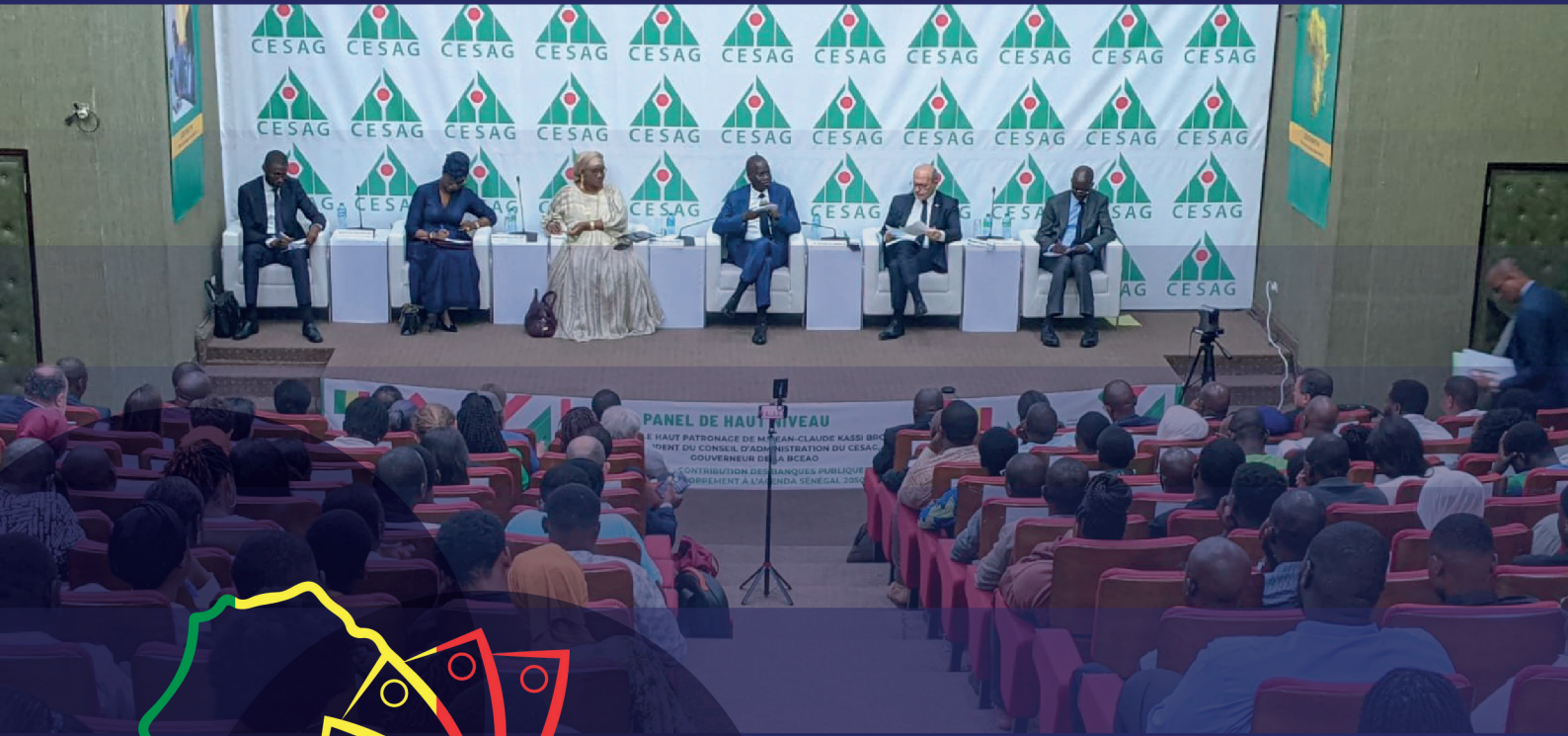




RAPPORT DU PANEL DE HAUT NIVEAU



THEME

Contribution des banques publiques de développement à l'Agenda Sénégal 2050

21 juin 2025, au CESAG

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	5
1. OBJECTIFS ET RESULTATS	6
A. OBJECTIFS	6
B. RÉSULTATS	6
2. DÉROULEMENT	7
A. MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CESAG	7
B. MOT D'INTRODUCTION ET D'OUVERTURE	8
C. PANEL DE DISCUSSION	10
1. Ministre d'État auprès du Président de la République chargé du Suivi, du Pilotage et de l'Évaluation de l'Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 »	10
2. Directeur Général de l'Agence française de développement (AFD)	12
3. Directrice Générale de la Banque agricole (LBA)	14
4. Conseiller spécial du Directeur Général de la Banque nationale de développement (BNDE)	15
5. Directrice Générale de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS)	17
6. Directeur National Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	18
D. SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LE CESAG ET L'AFD	19
3. SYNTHÈSE DES TRAVAUX	20
4. RECOMMANDATIONS	22
CONCLUSION	23

Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
ANIDA	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BHS	Banque de l'Habitat du Sénégal
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BIMAO	Banque Islamique du Sénégal ex-Banque Internationale pour le Mali et l'Afrique de l'Ouest
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Économique
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
BPD	Banque(s) Publique(s) de Développement
BRM	Banque Régionale des Marchés
CESAG	Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion
DER	Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide
DRC	Dispositif de Crédit à taux zéro
FICS	Finance in Common Summit
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
JICA	Japan International Cooperation Agency
LBA	La Banque Agricole
ODD	Objectifs de Développement Durable
PPP	Partenariat Public-Privé
SG	Secrétaire Général
TPE	Très Petites Entreprises
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine



Introduction

Dans un contexte marqué par la nécessité d'une transformation économique profonde et durable, la mobilisation de financements adaptés, soutenables et stratégiquement alignés sur les priorités nationales devient un impératif pour les pays africains. Dans ce contexte, le Sénégal s'est engagé dans une dynamique ambitieuse de construction d'un modèle de développement résilient, inclusif et souverain, à travers sa Stratégie nationale de développement 2025-2029 et son Agenda de Transformation « Sénégal 2050 ».

Les banques publiques de développement (BPD) sont appelées à jouer un rôle central dans cette trajectoire, en leur qualité d'instruments d'action publique. Leur mission ne se limite plus à combler des défaillances de marché, mais s'étend désormais à l'activation de leviers structurants pour la mise en œuvre de politiques publiques à fort impact social, économique et environnemental.

C'est dans cette perspective que le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG) et l'Agence Française de Développement (AFD) ont organisé le 21 juin 2025 au CESAG un panel de haut niveau réunissant des acteurs institutionnels clés, des dirigeants de banques publiques, des experts et des partenaires au développement. L'objectif de cette rencontre était d'analyser de manière critique les défis, opportunités et innovations liés à la contribution des BPD à l'Agenda Sénégal 2050.

Le présent rapport rend compte des temps forts de cette rencontre, ainsi que des recommandations issues des travaux. Il vise à documenter les réflexions stratégiques engagées, à valoriser les bonnes pratiques et à nourrir le débat sur la réforme et le renforcement du secteur bancaire public au service du développement national.

1. Objectifs et resultats

A. OBJECTIFS

Les objectifs de ce panel de haut niveau se déclinent comme suit :

1

porter un regard critique sur les banques de développement ;

2

analyser les enjeux, défis et opportunités des banques de développement face aux évolutions des contextes nationaux, régionaux et international ;

3

explorer les pistes potentielles d'innovation.

B. RÉSULTATS

Le tableau ci-dessous présente les résultats atteints à l'issue de la conférence.

Resultats attendus	Résultats atteints
<ul style="list-style-type: none">Une centaine de professionnels de la finance, décideurs, chercheurs et étudiants ont été instruits sur le thème de la conférence ;Un relevé de recommandations pour le renforcement des capacités des banques de développement a été établi et disséminé auprès des parties prenantes concernées.	<ul style="list-style-type: none">Plus de 150 professionnels et étudiants ont participé en présentiel à la conférence, et environ 30 autres participants ont suivi l'événement en ligne.Des recommandations ont été formulées à l'attention des banques publiques de développement, de la BCEAO et du Gouvernement sénégalais.

2. Déroulement

A. MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CESAG

Madame le Directeur Général du CESAG a procédé à l'ouverture officielle de la session. Elle a souligné l'importance de ce rassemblement, qui vise à encourager la collaboration entre institutions publiques, banques de développement et centres de recherche pour favoriser un changement durable.

Dans son allocution, elle a rappelé que le CESAG est le fruit d'une volonté politique forte des chefs d'État de l'UEMOA, visant à renforcer l'intégration régionale par la professionnalisation des institutions publiques et la formation de cadres compétents.

Elle a inscrit cette rencontre dans la continuité des missions portées par le CESAG depuis sa création, en soulignant l'importance stratégique du thème retenu : la contribution des banques publiques de développement à l'Agenda Sénégal 2050. Ce thème reflète les priorités actuelles des économies africaines et appelle à des réponses concertées entre acteurs étatiques, institutions financières et partenaires au développement.

Le Directeur Général a salué le leadership du Gouverneur de la BCEAO et Président du Conseil d'Administration du CESAG, ainsi que l'engagement constant de l'État du Sénégal à travers la présence du Ministre d'État chargé du suivi, du pilotage et de l'évaluation de l'Agenda Sénégal 2050. Elle a également remercié les institutions partenaires pour leur accompagnement.

Elle a particulièrement mis en lumière la contribution de l'Agence Française de Développement (AFD), représentée par son Directeur Général, Monsieur Rémy Rioux, dont la présence illustre la qualité du partenariat



stratégique avec le CESAG. Ce partenariat s'est matérialisé à travers plusieurs réalisations concrètes, dont la création du Master en Économie, Banque et Finance du développement, aujourd'hui reconnu dans la sous-région pour son excellence académique et son ancrage professionnel. Elle a également évoqué l'organisation de la table ronde régionale sur l'évaluation à Abidjan en 2023, la mise en place de communautés de pratique au Sénégal et en Côte d'Ivoire, ainsi que l'École d'été en évaluation d'impact prévue en juillet 2025. Toutes ces initiatives illustrent la volonté conjointe du CESAG et de ses partenaires d'investir dans le renforcement des capacités au service d'un leadership africain éclairé et responsable. Revenant au cœur du sujet, Madame le Directeur Général a insisté sur le rôle stratégique que

jouent les banques publiques de développement dans l'architecture financière des transitions en Afrique. Elle a souligné la nécessité de mieux articuler les instruments de la finance publique avec les objectifs de durabilité, de transformation structurelle et de justice sociale.

S'adressant enfin aux étudiants, elle les a invités à s'approprier les échanges de cette session, à cultiver une vision ambitieuse du développement africain, et à s'engager avec exigence et conviction. Elle a rappelé que le CESAG place la formation, la recherche et le dialogue avec les décideurs au cœur de sa mission, afin d'accompagner les générations futures dans la

conduite des politiques publiques du continent. L'intervention du Directeur Général a ainsi posé un cadre clair, mobilisateur et prospectif pour les travaux à venir, en réaffirmant l'importance du dialogue interinstitutionnel, de l'investissement dans les compétences et de la coopération pour faire face collectivement aux défis du développement durable et de l'intégration régionale.

B. MOT D'INTRODUCTION ET D'OUVERTURE

S'exprimant au nom du Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur Der Rogatien PODA, Vice-Gouverneur, a tenu à exprimer sa profonde gratitude aux autorités sénégalaises, en particulier à Monsieur le Ministre d'État auprès du Président de la République, chargé du suivi, du pilotage et de l'évaluation de l'Agenda national de transformation. Il a salué l'importance stratégique accordée à cette rencontre, consacrée au rôle des banques publiques de développement dans la mise en œuvre de l'Agenda Sénégal 2050. Il a adressé ses félicitations au Gouvernement du Sénégal pour l'organisation de cette conférence, tout en remerciant le CESAG et l'Agence Française de Développement pour leur contribution à la préparation rigoureuse de cet événement. Il a souligné que ce type d'initiative illustre pleinement la nécessité d'une coordination internationale renouvelée au service d'un développement durable et inclusif.

Revenant sur le contexte économique, il a rappelé que le Sénégal connaît une dynamique favorable,





avec une croissance estimée à 6 %, portée notamment par les secteurs des industries extractives, de l'agriculture et des services. Cette trajectoire s'inscrit dans un cadre de convergence régionale et de politique monétaire rigoureuse conduite par la BCEAO, renforçant ainsi la confiance des investisseurs, condition essentielle à la mobilisation des financements au service du développement. Cependant, malgré les progrès enregistrés en matière de gouvernance, d'infrastructures et de climat des affaires, des efforts restent à intensifier pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. C'est dans cette perspective que le Sénégal s'est doté, en 2022, d'un nouveau cadre stratégique : la Stratégie nationale de développement 2025-2029, alignée sur l'Agenda Sénégal 2050. Ce référentiel vise à impulser une transformation systémique de l'économie autour de quatre axes structurants : le développement d'une économie compétitive et durable, l'aménagement équilibré du territoire, la consolidation du capital humain et de l'équité sociale, et la promotion de la bonne gouvernance et de l'ancrage continental du pays.

Le représentant du Gouverneur a précisé que les besoins de financement liés à cette stratégie sont estimés à plus de 18 000 milliards de FCFA, dont une part importante, environ 14,2 %, devrait provenir du secteur privé. Cette ambition reflète la volonté des autorités sénégalaises de mobiliser des ressources substantielles pour soutenir la transformation nationale. Dans ce cadre, les banques publiques de développement sont appelées à jouer un rôle central. Il a

notamment cité la Banque Nationale pour le Développement Économique (BNDE), qui finance des projets structurants alignés sur les priorités nationales, et la Banque Agricole, qui soutient la transformation du secteur agricole, levier clé pour la sécurité alimentaire et le développement rural. Néanmoins, il a souligné que ces institutions font face à plusieurs défis structurels : renforcement de la gouvernance, gestion des risques, mobilisation de ressources longues et adaptation aux besoins spécifiques des PME, qui représentent plus de 90 % du tissu économique sénégalais et rencontrent encore de fortes contraintes d'accès au financement. Il a insisté sur la nécessité d'actions coordonnées, notamment à travers le renforcement de la stabilité financière, le développement des marchés financiers régionaux et l'amélioration des instruments de financement à long terme. Ces mesures visent à consolider la capacité des banques publiques de développement à contribuer pleinement à la transformation économique du Sénégal et, plus largement, de l'espace UEMOA.

En conclusion, le représentant du Gouverneur a rappelé que la mobilisation conjointe des banques publiques, des autorités nationales, des partenaires techniques et financiers, ainsi que du secteur privé, est indispensable pour construire une économie sénégalaise plus résiliente, inclusive et compétitive. Il a réaffirmé l'engagement de la BCEAO à accompagner cette dynamique, avant de formuler ses vœux de plein succès aux travaux de la session.

C. PANEL DE DISCUSSION

Le panel a été conduit sous la modération du Dr. Edoé Djimitri AGBODJAN, Directeur des Relations internationales et des Partenariats (DRIPRA) du CESAG et coordonnateur du Centre de renforcement des capacités en suivi et évaluation en Afrique francophone (CLEAR FA). Il a réuni des intervenants de haut niveau, représentant les principales institutions impliquées dans le financement du développement au Sénégal. Ont pris part aux échanges : M. Al Aminou LO, Ministre auprès du Président de la République chargé du Suivi, du Pilotage et de l'Évaluation de l'Agenda national de Transformation ; M. Rémy RIOUX, Directeur Général de l'Agence Française de Développement (AFD) ; Mme Fatma FALL, Directrice Générale de La Banque Agricole ; M. Mamadou FAYE, Directeur Général de la BNDE ; Mme Astou Rose GAYE, Directrice Générale de la BHS ; et M. François SENE, Directeur National de la BCEAO. Les discussions ont été structurées autour des principaux défis et leviers de transformation du secteur bancaire public, en lien avec les objectifs de l'Agenda Sénégal 2050.

1. MINISTRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DU SUIVI, DU PILOTAGE ET DE L'ÉVALUATION DE L'AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION « SÉNÉGAL 2050 »

L'intervention du Ministre d'État auprès du Président de la République, Monsieur Ahmadou Al Aminou LO, a permis de structurer la discussion autour du financement de l'Agenda national de transformation économique du Sénégal. Il a rappelé que cet agenda s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de développement 2025-2029, qui vise une transformation systémique de l'économie nationale. Cette stratégie repose sur la recherche d'un développement plus équilibré sur le plan territorial, la diversification de l'économie et l'amélioration des conditions de vie, dans un contexte régional et international instable.

Le Ministre a précisé que cette ambition doit être conduite dans un environnement marqué par trois contraintes majeures. La première est liée à la vulnérabilité du Sénégal en tant que petite économie ouverte, soumise à une forte volatilité macroéconomique. La seconde concerne l'état des finances publiques, avec un niveau d'endettement élevé



(près de 100 % du PIB) et un déficit budgétaire dépassant les normes habituelles, ce qui impose une discipline budgétaire stricte. Le troisième défi est celui de la mobilisation de financements dans un contexte de hausse des primes de risque, de durcissement des conditions d'accès aux marchés internationaux et de saturation de la dette. S'agissant des besoins, le Ministre a indiqué que le financement requis pour les cinq prochaines années est estimé à 19 000 milliards de FCFA, et à 45 000 milliards à l'horizon de l'agenda. La répartition visée repose sur un tiers financé directement par l'État, un tiers via des partenariats public-privé, et un tiers par le secteur privé. L'objectif immédiat est de mobiliser 6 000 milliards auprès du secteur privé, puis 3 000 milliards supplémentaires, soit 9 000 milliards au total. Dans cette perspective, la stratégie de financement repose sur un recentrage des ressources publiques vers les priorités d'impact, et un recours accru aux financements innovants et à l'épargne intérieure.

« La réflexion est très poussée et orientée vers l'optimisation de l'allocation des ressources publiques. Notre premier objectif, désormais, c'est le pilotage des impacts sociaux et économiques. »

Le Ministre a insisté sur la nécessité de réorienter l'approche du financement vers le pilotage par les résultats et les effets sur les populations. Il a estimé qu'il est désormais indispensable d'utiliser des indicateurs d'impact pour guider l'allocation des ressources, renforcer l'effet de levier des fonds publics, et améliorer la structuration des interventions. Le rôle des banques publiques nationales a également

été abordé. Le Ministre a mentionné les trois principales institutions concernées : la Banque Agricole, la Banque de l'Habitat du Sénégal et la Banque Nationale de Développement Économique. Selon lui, ces banques doivent être mieux capitalisées, disposer de modèles économiques adaptés à leurs missions, et rester ancrées dans leurs champs d'intervention respectifs (agriculture, habitat, PME/PMI). Il a également souligné la nécessité d'une meilleure articulation avec les dispositifs existants de promotion, de garantie et de financement, et plaidé pour une coordination plus efficace des instruments mis en place par l'État. Par ailleurs, le Ministre a évoqué plusieurs priorités sectorielles, notamment l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, les industries culturelles et créatives, l'économie numérique, les startups, et l'inclusion sociale. Il a rappelé que les banques publiques doivent contribuer activement à ces domaines. Enfin, le Ministre a exprimé plusieurs attentes à l'égard de la Banque centrale et des autorités de régulation, appelant à une adaptation du cadre prudentiel pour permettre aux banques publiques de mieux soutenir les secteurs prioritaires tels que l'agriculture et les PME. Il a également souligné l'importance de renforcer les dispositifs d'information sur les entreprises et de développer les marchés interbancaires et secondaires afin d'améliorer la circulation des ressources. Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité de réformer l'architecture du financement du développement, en favorisant une meilleure coordination entre acteurs publics et privés, une allocation plus efficace des ressources publiques, et une gouvernance financière plus rigoureuse. Il a conclu en rappelant que la stabilité institutionnelle du Sénégal, la disponibilité de ses ressources et l'orientation du nouveau régime vers une gestion plus transparente constituent des leviers essentiels pour mobiliser les partenaires et mettre en œuvre l'agenda national de transformation.

2. DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Le Directeur Général de l'Agence française de développement (AFD), Monsieur Rémy Rioux, a rappelé son engagement pour repenser le financement du développement en valorisant les banques nationales de développement. S'appuyant sur son expérience française, il a souligné le rôle historique de la Caisse des Dépôts et Consignations, fondée en 1816, pilier du financement public en France, toujours active dans l'aménagement territorial, le soutien aux entreprises et l'organisation des marchés financiers. En 2016, dans le contexte de l'Accord de Paris et des Objectifs de Développement Durable (ODD), il a proposé de rapprocher cette institution de l'AFD afin d'aligner priorités nationales et engagements internationaux. Cette vision, fondée sur l'idée que la transformation durable nécessite des instruments financiers nationaux intégrés dans une stratégie globale, a posé les bases de l'initiative « Finance en commun ». Lancée en 2020, cette initiative part du constat que les banques publiques de développement, bien qu'elles mobilisent environ 2 500 milliards de dollars par an (15 % de l'investissement mondial), ont longtemps été marginalisées. Influencées par le consensus de Washington, elles étaient perçues comme inefficaces, devant se transformer en banques commerciales ou disparaître. Pourtant, cette vision occulte leur rôle essentiel dans l'histoire économique, notamment en période de crise, où elles ont souvent servi d'instruments de reconstruction.

Pour corriger cette invisibilisation, un important travail de recherche a été entrepris sous l'impulsion de l'AFD, avec la création d'une base de données recensant 536 BPD dans le monde. Une définition claire a été proposée : ce sont des institutions financières à capital public majoritaire, juridiquement autonomes,

mobilisant des ressources non budgétaires et disposant d'instruments financiers actifs pour répondre à un mandat public centré sur le développement durable. Ces institutions occupent une place intermédiaire entre les budgets de l'État et les marchés financiers, en apportant des solutions spécifiques aux défis contemporains.

Le rôle des BPD ne se limite pas à la mobilisation de financements. Elles jouent un rôle essentiel dans l'identification, la structuration et la maturation de projets dits bancables. L'un des grands défis du financement du développement est le déficit de projets bien conçus, notamment dans les territoires. Ce déficit freine la capacité à transformer les ressources disponibles en impacts concrets. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités nationales à générer des projets pertinents, adaptés aux réalités locales, et porteurs de transformation durable.

M. Rioux a aussi insisté sur l'exigence de qualité dans les investissements publics. Une banque publique de développement ne peut se contenter de financer ; elle doit démontrer son impact, sa rigueur méthodologique, son exemplarité en gouvernance et son alignement avec les standards internationaux. Cette exigence passe par une amélioration continue des outils d'évaluation, une meilleure transparence et une capacité à dialoguer avec les acteurs privés.

Lors du sommet en février dernier en Afrique du Sud, en marge du G20, les présidents de BPD, ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales ont engagé un dialogue visant à construire une architecture financière plus cohérente, inclusive et opérationnelle. Ce dialogue a mis en lumière plusieurs axes d'action prioritaires : améliorer la division du travail entre acteurs publics et privés, renforcer la capacité de génération de projets bancables à l'échelle locale, garantir la qualité et la soutenabilité des investissements, et rapprocher les outils de financement des porteurs de projets dans les territoires.

M. Rioux a souligné que le principal défi ne réside pas seulement dans la disponibilité des financements, mais dans la capacité à faire émerger des projets solides, pertinents et transformateurs.



« Un des grands problèmes du financement du développement, ce ne sont pas toujours les financements, ce sont les projets. C'est d'avoir des projets dits bancables en nombre suffisant »

L'enjeu est de bâtir une « machine à projets » locale, capable de proposer des solutions adaptées, mobilisables à grande échelle, et répondant aux impératifs de durabilité. Ce processus ne peut être efficace que s'il repose sur des institutions nationales fortes, intervenant au plus près des populations et des besoins. Il a également insisté sur la nécessité de maintenir un haut niveau d'exigence en matière d'impact. Les BPD ne doivent pas se contenter de reproduire les logiques du marché ; elles doivent viser l'exemplarité dans leurs investissements, développer des outils d'évaluation rigoureux, partager leurs méthodologies avec tous les acteurs, et assurer une régulation qui protège l'intérêt général tout en garantissant la viabilité économique.



3. DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA BANQUE AGRICOLE (LBA)



Madame Fatma Fall, Directrice Générale de La Banque Agricole a rappelé les missions de l'institution dont elle a la charge. La LBA est acteur majeur du financement du secteur agricole au Sénégal, la DG a rappelé le rôle central de cette banque dans la mise en œuvre de la souveraineté alimentaire à travers le financement de toute la chaîne de valeur agricole (production, transformation, commercialisation).

« Le secteur de l'agriculture est un élément fondamental de l'agenda de transformation et le socle de la souveraineté alimentaire, une priorité de l'État ».

Elle a souligné que la Banque Agricole, forte de plus de quarante ans d'expérience, d'un ancrage territorial solide et d'une expertise sectorielle reconnue, représente aujourd'hui près de 14 % du système financier sénégalais, avec un en-cours global estimé à 1 800 milliards de FCFA en 2023. Cette position traduit les attentes fortes formulées par les autorités, notamment par le Ministre d'État, à l'égard du rôle que la Banque doit jouer dans le financement de la souveraineté alimentaire et dans la réduction du déficit de la balance commerciale, toujours affectée par le poids des importations.

Mme. Fall a mis en avant les partenariats structurants qui soutiennent l'action de la Banque. Elle a notamment salué l'accompagnement de l'Agence Française de Développement (AFD), partenaire clé qui a octroyé une première ligne de crédit de 15 millions d'euros, portée ensuite à 20 millions, illustrant la qualité de la relation de travail entre les deux institutions. Dans une

logique de diversification, la Banque Agricole a également mobilisé une ligne de 30 millions d'euros et s'est engagée dans un processus d'accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat, dont un premier projet a récemment été validé. Elle a aussi obtenu l'approbation d'un projet avec le Fonds d'Adaptation, permettant de combiner subventions et instruments de partage des risques pour mieux financer les exploitations agricoles vulnérables.

Sur le plan opérationnel, la Directrice générale a détaillé plusieurs innovations mises en œuvre pour sécuriser le financement de la production agricole. Parmi celles-ci, la souscription obligatoire à une assurance agricole pour tout crédit lié à la production constitue une avancée majeure. Elle a également évoqué le travail mené avec les dispositifs nationaux tels que le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) et la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide (DER) pour construire des montages de garanties et de cofinancement adaptés au profil des exploitants.

En matière de commercialisation, la Banque a développé une approche basée sur la contractualisation entre producteurs, transporteurs et industriels, facilitant la circulation des flux et la maîtrise des recettes. Cette approche s'appuie sur le suivi des stocks et une gestion structurée des paiements pour sécuriser les chaînes de valeur. Mme Fall a également insisté sur l'importance de renforcer la résilience financière et prudentielle de la Banque elle-même, comme condition préalable à un impact durable. Un plan de redressement a été élaboré à cet effet et sera prochainement présenté.

Enfin, Mme Fall a souligné les efforts d'alignement de la Banque avec les priorités transversales de l'Agenda national de transformation, en particulier en matière de développement durable et de souveraineté industrielle. Des collaborations sont engagées avec les ministères de l'Environnement, du

Commerce et de l'Industrie pour soutenir les projets solaires en milieu rural, favoriser l'industrialisation de la chaîne agricole et digitaliser les processus internes de la Banque afin de gagner en efficacité.

À travers cet ensemble d'initiatives, la Banque Agricole entend renforcer sa capacité à accompagner les producteurs, à sécuriser les investissements dans le secteur agricole et à contribuer activement à l'ambition de transformation structurelle portée par l'Agenda Sénégal 2050.

4. CONSEILLER SPÉCIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (BNDE)

L'intervention de Monsieur M. Charles FALL, conseiller spécial du Directeur général de la BNDE, a permis de mettre en lumière le rôle croissant que joue cette institution dans le financement du développement au Sénégal, en particulier dans la perspective de la mise en œuvre de l'Agenda Sénégal 2050. Il a souligné l'orientation stratégique de la BNDE vers une finance publique de développement ancrée dans l'inclusivité, l'innovation et les partenariats multisectoriels. Créée en 2014 avec pour mission centrale de faciliter l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Très Petites Entreprises (TPE), la BNDE s'est imposée comme une institution financière à capitaux publics majoritaires à vocation universelle. Elle repose sur un modèle hybride de partenariat public-privé, visant à concilier impact économique, inclusion sociale et viabilité financière. Cette approche en fait un acteur transversal, présent à la fois dans les secteurs structurants de l'économie et dans les domaines à fort potentiel de transformation sociale.

D'un point de vue quantitatif, la BNDE affiche une solidité financière remarquable :

capitalisée à hauteur de 52 milliards de francs CFA, elle a injecté plus de 1 200 milliards de francs CFA de crédits dans l'économie sénégalaise, dont près de 100 milliards destinés spécifiquement au secteur agricole. Cette orientation traduit une volonté affirmée de soutenir les chaînes de valeur prioritaires dans les politiques publiques, en synergie avec d'autres institutions spécialisées telles que la Banque Agricole. L'innovation constitue un levier central dans la stratégie de la BNDE. La banque a notamment investi dans des projets à fort impact économique et social tels que le transport urbain, le transport maritime et ferroviaire, ou encore les infrastructures liées à la jeunesse et aux smart cities, à l'image du financement d'une plateforme technologique en lien avec les Jeux olympiques de la jeunesse de 2026.

Ces interventions s'inscrivent dans une logique de développement territorial équilibré et de soutien à l'industrialisation. La BNDE se distingue également par sa contribution active à la finance inclusive, à travers le développement d'un modèle intégré associant financement, innovation numérique et accompagnement non financier. Ce dispositif vise à structurer les TPE et à renforcer leur accès aux marchés. Il s'appuie sur des partenariats avec des agences publiques telles que l'ANPEJ, l'ADEPME, l'ANGIP ou encore l'ANIDA, et sur des collaborations avec des institutions régionales et internationales dans une logique de cofinancement ou de refinancement croisé.



« Le financement inclusif repose sur un modèle intégré favorisant à la fois l'accessibilité, l'innovation digitale et l'accompagnement non financier. »

Au cœur de cette approche se trouve l'importance accordée à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, notamment à travers des programmes de soutien à l'entrepreneuriat rapide et des dispositifs d'assistance technique. L'institution œuvre également à renforcer la conformité sociale et environnementale des projets qu'elle finance, dans une logique de finance durable et responsable.

Sur le plan des partenariats interbancaires, la BNDE développe une stratégie de synergie avec d'autres banques publiques et commerciales, aussi bien à l'échelle nationale que régionale. Elle participe à des opérations syndiquées dans des secteurs structurants et développe des mécanismes de refinancement en partenariat avec des institutions régionales de développement. Cette orientation vise à mutualiser les risques, à renforcer les capacités de financement du système bancaire national et à mieux répondre aux besoins des secteurs productifs. La

BNDE s'est récemment dotée d'une nouvelle stratégie institutionnelle articulée autour de cinq axes majeurs : le renforcement de son développement commercial, la maximisation de son impact économique, l'accélération de sa transformation digitale, la valorisation du capital humain, ainsi que le renforcement de la gouvernance et de la conformité. Cette stratégie traduit l'ambition de la BNDE de devenir un levier majeur de la transformation économique du Sénégal, en alignant ses priorités sur les exigences de résilience, d'équité et de soutenabilité définies par l'Agenda Sénégal 2050.

5. DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA BANQUE DE L'HABITAT DU SÉNÉGAL (BHS)

La Directrice Générale de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS), Madame Astou Rose GAYE, a rappelé que sa structure, institution publique à vocation sociale, est un instrument clé de l'État dans la mise en œuvre de la politique de logement. Depuis 45 ans, la BHS accompagne les différentes politiques publiques d'habitat au Sénégal, en facilitant à la fois la production de logements et l'accèsion à la propriété pour les citoyens, quels que soient leurs statuts: fonctionnaires, salariés du secteur formel ou du secteur informel. Dans le cadre de l'Agenda de transformation et de la vision 2050, la BHS est en train de recentrer son action autour du Programme national d'accès au logement et de rénovation urbaine. L'objectif est d'adapter son modèle opérationnel à cette nouvelle dynamique, notamment en renforçant l'accès des populations modestes aux financements, en particulier celles qui ne sont pas encore intégrées au système bancaire.



« Le principal problème, c'est la faible bancarisation. »

Pour y remédier, la banque développe des approches innovantes visant à bancariser davantage de ménages à revenus modestes, à travers des coopératives, des partenariats avec des institutions scolaires ou encore des dispositifs ciblant les jeunes travailleurs. Des produits adaptés sont également proposés, tels que des plans d'épargne logement pour les travailleurs du secteur informel, permettant de démontrer leur capacité d'épargne avant l'accès au crédit.

La BHS travaille également en partenariat avec l'État pour offrir des produits tels que les crédits à taux zéro (DRC), destinés aux fonctionnaires, facilitant ainsi leur accès à la propriété. Elle propose une gamme élargie de solutions financières adaptées aux différentes catégories socio-économiques.

Soucieuse de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur du logement, la BHS a aussi lancé un département dédié à la clientèle entreprise, avec l'ambition de soutenir les acteurs économiques du secteur immobilier, y compris les PME et les promoteurs. Elle développe également des projets structurants à travers des partenariats publics-privés, notamment dans le cadre du développement des pôles territoriaux identifiés par l'État. En lien avec ces dynamiques, la banque souhaite attirer les promoteurs immobiliers vers

les zones de développement économique et social, pour répondre aux besoins en logement de ces territoires. Enfin, la Directrice a insisté sur l'importance du défi de la digitalisation, désormais au cœur de la stratégie de la BHS. La transformation numérique permettra à la banque de renforcer son efficacité, d'améliorer l'accessibilité de ses services et de mieux répondre aux attentes des citoyens.

En conclusion, elle a réaffirmé l'engagement de la BHS à jouer pleinement son rôle dans le programme national d'accès au logement, en s'adaptant aux nouvelles priorités du pays, en innovant sur ses produits et en accompagnant l'État dans la réalisation de ses ambitions sociales et territoriales.

6. DIRECTEUR NATIONAL BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BCEAO)

Monsieur François Sène, Directeur National Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a ouvert son propos en soulignant que la question du financement de l'agenda Sénégal 2050 est indissociable de l'impact réel des politiques publiques sur les populations. Il a salué la résilience du secteur bancaire de l'UEMOA, qui a su faire face à plusieurs chocs successifs au cours des cinq dernières années, notamment la pandémie de COVID-19, grâce à la solidité des réformes antérieures et à l'anticipation des risques systémiques. Il a rappelé que dans l'espace UEMOA, il n'existe pas de véritables banques publiques de développement à l'échelle nationale ; la majorité des institutions bancaires sont des banques commerciales, appuyées parfois par des institutions régionales de développement telles que la BOAD ou la BIDC. Certaines banques publiques nationales, comme celles dédiées à l'agriculture ou aux PME, jouent un rôle de levier pour financer des secteurs prioritaires, notamment l'agriculture, qui concerne plus de

60 % de la population active. Toutefois, ces banques doivent impérativement renforcer leur solidité financière et leur gouvernance pour être pleinement efficaces.

Le Directeur a également mis en lumière les mutations majeures qui affectent le secteur bancaire et financier, parmi lesquelles le changement climatique, les risques environnementaux et l'émergence de la finance digitale.

Il a salué les effets positifs de cette dernière, avec un taux global d'inclusion financière dépassant désormais 84 % dans la région, notamment grâce à la généralisation des services mobiles.



« La finance digitale est un instrument très résilient et très efficace aujourd'hui pour apporter des produits financiers aux populations. »

Il a également évoqué l'importance croissante de l'intelligence artificielle dans les stratégies d'anticipation et d'analyse des risques. Face à ces transformations, la Banque centrale s'engage dans un renforcement continu de son dispositif prudentiel et réglementaire. Des réformes sont en cours pour adapter la réglementation bancaire, les règles de change et les normes de solvabilité afin d'assurer la solidité du système financier tout en permettant un soutien ciblé aux secteurs prioritaires comme les PME et l'agriculture. À cet égard, le représentant a insisté sur la nécessité de prévoir des mesures incitatives spécifiques pour ces secteurs dans le cadre de la régulation. Enfin, M. Sène a évoqué les efforts de la Banque centrale pour intégrer les nouveaux risques dans sa stratégie globale, à travers des séminaires thématiques sur la finance verte, la finance digitale et l'intelligence artificielle. Il a souligné l'importance des fonds verts et des fonds bleus comme leviers innovants pour élargir les ressources disponibles dans la région. Toutefois, pour en bénéficier pleinement, les États doivent développer des capacités locales de négociation et de mise en œuvre. En conclusion, le représentant a réaffirmé la volonté de la Banque centrale de continuer à soutenir les États et le secteur privé à travers un encadrement prudentiel renforcé, un accompagnement technique et une meilleure intégration des enjeux émergents.

D. SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LE CESAG ET L'AFD

Cette conférence a aussi été l'occasion pour le CESAG et l'AFD de signer une convention matérialisant le partenariat de longue date entre les deux institutions. Ce partenariat a notamment contribué à la formation des diplômés de haute envergure dans la zone de l'UEMOA et au-delà.



3. Synthèse des travaux

La session du panel de haut niveau a permis de dégager une compréhension partagée des enjeux, des contraintes et des leviers relatifs au rôle des banques publiques de développement dans la mise en œuvre de l'Agenda Sénégal 2050. L'ensemble des contributions a souligné l'importance stratégique de ces institutions dans le financement des priorités nationales, notamment dans des secteurs à fort impact comme l'agriculture, l'habitat, les PME, l'industrialisation ou encore la transition énergétique. À travers leurs mandats publics et leur capacité d'intervention ciblée, elles constituent des instruments puissants pour accompagner la transformation structurelle de l'économie sénégalaise.

Cependant, les débats ont aussi révélé plusieurs contraintes majeures auxquelles ces banques font face. Parmi celles-ci figurent l'insuffisance des fonds propres, les exigences prudentielles inadaptées à leur nature, la faiblesse de coordination entre les différentes institutions publiques de financement, ainsi que la nécessité d'une gouvernance renforcée. À cela s'ajoutent des défis relatifs à la faible bancarisation d'une partie importante de la population, à la difficulté d'accès au financement pour les TPE/PME, et à la capacité limitée à identifier et structurer des projets bancables alignés sur les priorités nationales.

Dans ce contexte, plusieurs bonnes pratiques et initiatives innovantes ont été mises en avant, témoignant d'une volonté de transformation déjà engagée au sein des banques publiques sénégalaises. Il s'agit notamment de la diversification des ressources de financement par l'accès aux fonds climat, de la digitalisation des services bancaires en milieu rural, de la structuration de mécanismes de garantie

en partenariat avec l'État, ou encore du développement de produits financiers adaptés aux besoins des jeunes, des femmes et des entrepreneurs informels. Ces innovations ont vocation à renforcer l'inclusion financière et à améliorer l'impact des interventions sur le terrain.

Les discussions ont également mis en lumière la nécessité d'un repositionnement stratégique des banques publiques, les incitant à dépasser une logique d'intervention sectorielle fragmentée pour adopter une approche intégrée, orientée vers les résultats et les impacts. Cela implique une meilleure articulation avec les politiques publiques, une coordination renforcée entre institutions, une culture renforcée de l'évaluation, ainsi qu'un engagement plus fort dans la transformation digitale et la finance durable.

Enfin, les travaux ont permis de dégager un consensus sur l'urgence de conduire une réforme du secteur bancaire public autour d'une vision partagée et d'un cadre de pilotage stratégique. Une telle réforme passe par le renforcement de la capitalisation, l'adaptation du cadre réglementaire, l'amélioration de la gouvernance, le développement des compétences techniques en ingénierie financière et la construction de partenariats dynamiques avec les acteurs du secteur privé, de la coopération internationale et de la recherche. L'objectif commun est de doter le Sénégal d'institutions financières publiques capables de soutenir durablement la mise en œuvre de son agenda de transformation à l'horizon 2050.



4. Recommandations

À l'issue des discussions, plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées pour renforcer le rôle et l'efficacité des banques publiques dans la mise en œuvre des priorités nationales. Voici les principales recommandations s'adressant :



Aux banques publiques de développement (BPD)

1

Renforcer leur solidité financière en augmentant significativement leurs fonds propres pour pouvoir financer efficacement les secteurs prioritaires à fort impact social et économique.

2

Adapter leurs modèles économiques pour qu'elles soient plus durables, alignées sur les objectifs de développement et centrées sur les impacts socio-économiques.

3

Développer des partenariats stratégiques avec les institutions nationales et internationales, les banques de microfinance et les mécanismes de garantie afin d'optimiser les ressources et maximiser leur impact.



Au régulateur (BCEAO)

4

Adapter la réglementation prudentielle en tenant compte des risques particuliers des BPD et de leur rôle d'appui, notamment dans les secteurs agricoles et PME.

5

Promouvoir le développement des marchés financiers interbancaires et numériques pour améliorer la liquidité, la circulation des ressources et l'inclusion financière.

6

Intégrer les enjeux de durabilité et d'innovation (finance verte, digitalisation, intelligence artificielle) dans sa stratégie de régulation et d'accompagnement des banques.



Au Gouvernement sénégalais

7

Consolider la stabilité macro-économique et adopter une stratégie claire de mobilisation et d'optimisation des ressources publiques en faveur de l'Agenda Sénégal 2050.

8

Renforcer les synergies entre les banques publiques de développement et les mécanismes nationaux afin d'améliorer la coordination, la gouvernance et l'efficacité des financements publics et privés.

9

Développer les politiques publiques à l'échelle locale en s'appuyant sur les banques publiques pour structurer et financer localement des projets bancables à fort impact social et économique.

Conclusion

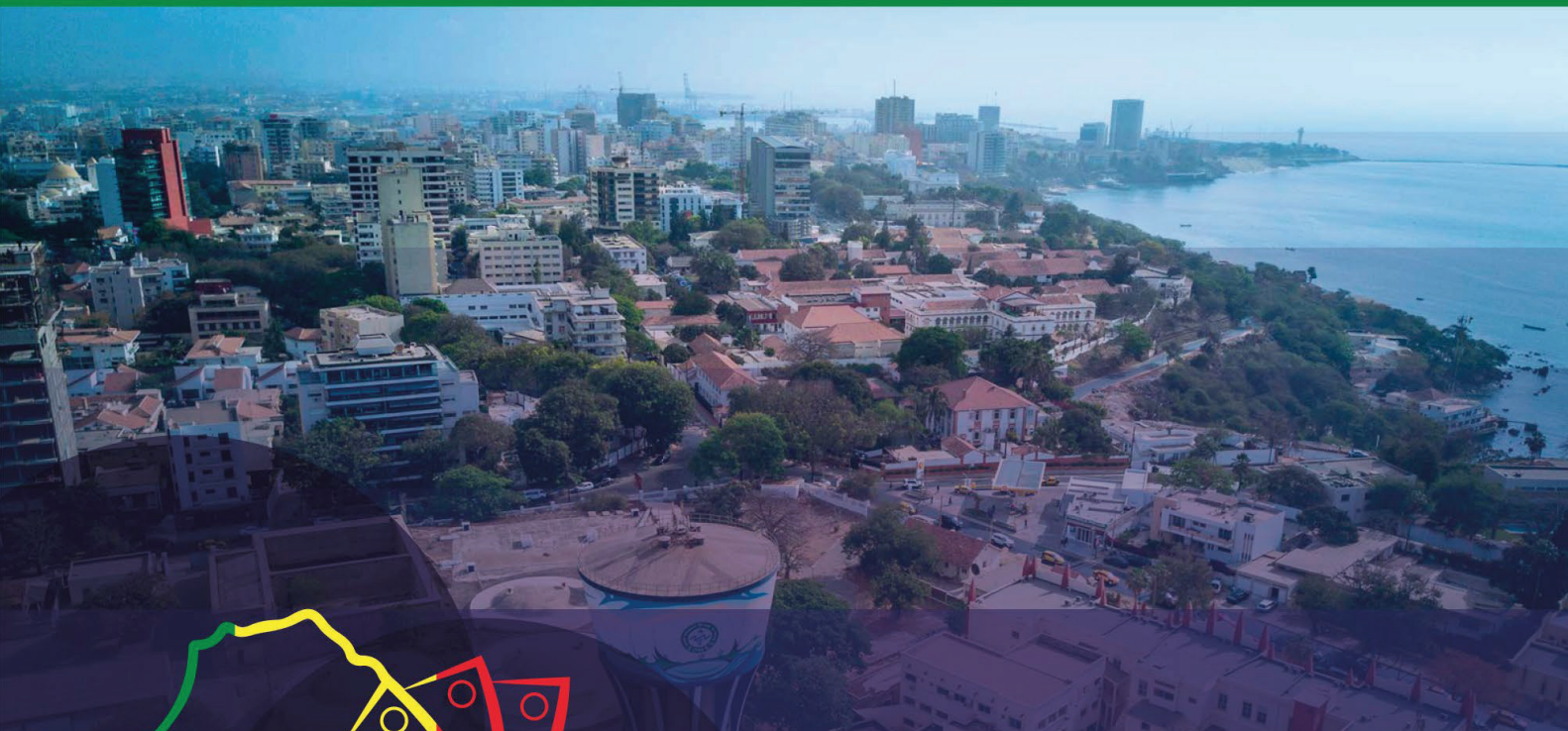
Le panel de haut niveau organisé le 21 juin 2025 au CESAG sur le thème « La contribution des banques publiques de développement à l'Agenda Sénégal 2050 » s'est affirmé comme un espace de dialogue stratégique, d'analyse critique et de mise en perspective des transformations nécessaires dans le secteur de la finance publique nationale. Les travaux ont mis en évidence le rôle fondamental que jouent les banques publiques de développement dans l'opérationnalisation des priorités nationales, en particulier celles portées par la Stratégie de développement 2025-2029 et l'Agenda Sénégal 2050. Présentes dans des secteurs à fort impact comme l'agriculture, l'habitat, l'entrepreneuriat des jeunes, ces institutions se positionnent à la fois comme des financeurs de proximité, des catalyseurs d'investissement et des vecteurs de transformation structurelle. Elles incarnent, dans leur mission, l'ambition d'une finance orientée vers le bien commun, l'équité et la durabilité.

Toutefois, malgré leur potentiel, les BPD évoluent dans un écosystème institutionnel et réglementaire qui reste encore peu favorable à l'expression pleine de leurs capacités. Pour y faire face, les expériences partagées au cours du panel ont révélé des dynamiques prometteuses : innovations dans les produits et services bancaires, intégration de la finance verte et inclusive, structuration de partenariats stratégiques, digitalisation des procédures, diversification des sources de financement. Ces initiatives, portées tant par la BNDE, la LBA, la BHS ou en appui via l'AFD et la BCEAO, témoignent d'une volonté partagée de modernisation et de montée en compétence du secteur. Au-delà des constats, ce panel a surtout permis de formuler un socle de recommandations. Elles appellent notamment à : renforcer les fonds propres des BPD, adapter la réglementation bancaire à leurs spécificités, mutualiser les interventions à travers un cadre de coordination interinstitutionnelle, améliorer les mécanismes de structuration de projets bancables, développer des outils d'évaluation de l'impact, et accélérer la digitalisation comme levier d'inclusion financière.

Le CESAG et l'AFD, par leur initiative conjointe et la signature d'une nouvelle convention de partenariat, réaffirment leur volonté d'accompagner durablement les efforts de renforcement des capacités nationales en matière de finance publique de développement. Ils entendent poursuivre leur rôle de plate-forme d'innovation, de recherche et de dialogue stratégique, au service d'un secteur financier public efficace, moderne et orienté vers les résultats.



TERMES DE RÉFÉRENCE



PANEL DE HAUT NIVEAU PORTANT SUR LE THEME

Contribution des banques publiques de développement à l'Agenda Sénégal 2050

**Samedi 21 juin 2025
de 9h30 à 11h30**

Auditorium du YALI,
Centre africain d'études
supérieures en gestion (CESAG),
avec retransmission direct en ligne

Sous le Haut patronage du Gouverneur de la BCEAO, Jean Claude Kassi BROU.

Lieu

Auditorium du YALI,
Centre africain d'études supérieures en gestion
(CESAG), **avec retransmission direct en ligne**

Date

Samedi 21 juin 2025
de 9h30 à 11h30

Panélistes



Al Aminou LO

Ministre auprès du Président de la République chargé du Suivi, du Pilotage et de l'Evaluation de l'Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 »



Cheikh DIBA

Ministre des Finances et du Budget (ou son représentant SG ou DC)



Rémy RIOUX

Directeur Général AFD



Mamadou FAYE

Directeur Général BNDE



Fatma FALL

Directrice Générale LBA



François SENE

Directeur National BCEAO

Contexte et justification

L'Afrique est à la croisée des chemins. En dépit des progrès réalisés au cours des deux dernières décennies sur les plans de la gouvernance et le développement économique et social, le continent est assez loin des ambitions qu'il a consignées dans son agenda 2063 aussi bien que dans les ODD à l'horizon 2030. L'effort financier requis pour atteindre ces objectifs est extrêmement élevé. Le développement des mécanismes de financement innovants, y compris à travers la mobilisation des ressources locales, n'a pas permis de combler les déficits de financement pour une mise en œuvre efficaces des politiques, programmes et projets.

Dans ce contexte, les transformations en cours au niveau de la coopération internationale, marquées par la réduction des financements externes portent le risque d'exacerber les déficits de financement et remettre en cause les avancées vers l'atteinte des objectifs de développement. Cette situation met les décideurs publics et privés devant la responsabilité de repenser les schémas habituels de financement du développement pour pouvoir maintenir le cap des progrès et changement structurel que les pays ont connu au cours de ces dernières décennies. Par ailleurs, le Sénégal s'est doté d'une nouvelle stratégie de développement dénommée « Agenda national

Transformation » qui dans le cadre de son axe 1 Economie compétitive met l'accent sur la nécessité d'améliorer le dispositif de financement de l'économie à travers notamment la diversification des sources de financement domestique, et le développement des financements innovants pour soutenir le développement du secteur privé, ce qui passe inéluctablement par le renforcement des capacités des institutions publiques de financement tels que les banques publiques de développement.

En leur qualité de centres de réflexion et de proposition, le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG) et l'Agence française de développement (AFD) se sont associés pour organiser cette conférence, en vue de porter un regard critique et stratégique sur la fonction des banques publiques de développement (BPD) dans le contexte décrit ci-dessus.

En effet, les BPD sont les bras armés des Etats, agiles et résilients, pour mettre en œuvre leurs stratégies nationales de développement et lever des ressources sur les marchés internationaux. L'AFD développe depuis plusieurs années des partenariats avec ses pairs, les banques publiques de développement, afin de renforcer la cohérence de ses interventions avec les orientations des pays partenaires.

Cette approche a permis la création du Sommet Finance en Commun (FICS) en 2020, réunissant plus de 500 banques publiques à travers le monde. Ce momentum permet chaque année aux banques publiques de développement d'échanger sur la réforme nécessaire de l'architecture financière internationale, discuter de l'alignement de leurs activités avec les Objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris et le Cadre mondial de la biodiversité, ou encore discuter de la conception de nouveaux produits financiers innovants pour mieux servir la coopération bilatérale ou multilatérale.

Dans le cadre de l'initiative Choose Africa II, le groupe AFD est mobilisé pour accompagner le renforcement du secteur financier public sénégalais, à travers :

<p>I</p> <p>Des programmes d'assistance technique calqués sur les plans stratégiques des banques publiques visant à appuyer leurs transformations internes, notamment dans les domaines des fonctions bancaires, la sécurité des systèmes financiers, la gestion des risques, de la stratégie climat,</p>	<p>II</p> <p>Un programme d'assistance technique transverse entre les acteurs publics bancaires, notamment pour le financement d'études thématiques afin de sonder la profondeur de différents marchés au Sénégal (finance climat, mobilisation des financements de la diaspora, l'accès aux garanties, financement des collectivités territoriales...) et développer de nouveaux produits innovants,</p>	<p>III</p> <p>Un programme d'assistance technique spécifique pour analyser la pertinence et la valeur ajoutée de la création ou consolidation d'une banque publique d'investissement du Sénégal.</p>
---	---	--

Au Sénégal, cinq (5) banques ont un capital majoritairement public (BHS, BNDE, LBA, BRM et BIMAO). Elles totalisent 1800mds de FCFA de total de bilan en 2023, soit +/-14% du système financier sénégalais. La proportion de la taille du secteur bancaire public sénégalais est supérieure à la moyenne mondiale (estimée à 10% du système financier global), pourtant ce taux reste bas au vu de la prépondérance de l'Etat dans l'économie du Sénégal (+/- 35% du PIB).

Selon le rapport de la commission bancaire de l'UMOA, l'actionnariat des établissements de crédit de la zone UMOA a enregistré une évolution significative sur la période 2019-2023.

Les participations de l'actionnariat public sont passées de 300.6mds FCFA en 2019 à 641.9mds FCFA en 2023, soit une progression sur la période de 113.5%. Au plan national, les augmentations les plus significatives sont au Bénin (+173%), en Côte d'Ivoire (+98%) et au Sénégal (+88%).

Utilité du renforcement du secteur public bancaire :

- ➔ Faciliter l'accès aux marchés financiers internationaux, notamment aux obligations vertes
- ➔ Renforcer la capacité d'endettement non-souveraine des banques publiques et l'appétence des partenaires internationaux pour ces opérations, afin de mieux maîtriser la dette publique
- ➔ Faciliter l'intermédiation bancaire entre les banques publiques de développement internationales (BM, BAD, BERD, BOAD, BID, BEI, AFD, JICA...) et le financement des PME et du tissu productif sénégalais.
- ➔ Faciliter l'intermédiation bancaire pour le cofinancement des investissements prioritaires de l'Etat du Sénégal dans le cadre de partenariat public-privé
- ➔ Partager des bonnes pratiques et de nouveaux produits financiers.

Objectifs du panel

- ➔ Porter un regard critique sur les banques de développement ;
- ➔ Analyser les enjeux, défis et opportunités des banques de développement face aux évolutions des contextes nationaux, régionaux et international ;
- ➔ Explorer les pistes potentielles d'innovation.

Résultats attendus

- ☑ Une centaine de professionnels de la finance, décideurs, chercheurs et étudiants ont été instruits sur le thème de la conférence ;
- ☑ Un relevé de recommandations pour le renforcement des capacités des banques de développement a été établi et disséminé auprès des parties prenantes concernées.

Public cible

La conférence cible une centaine de professionnels de la banque de développement, du secteur privé, de la finance ainsi que les étudiants et chercheurs des universités.

Programme indicatif

Horaires	Activités	Durée
9h00 – 9h30	Accueil et mise en place des invités	
9h30 – 10h50	Mot de bienvenue du Directeur Général du CESAG	5 mn
	Mot d'introduction et d'ouverture Par Monsieur le Gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	15 mn
	Panel de discussion : Thème : La contribution des banques publiques de développement à l'Agenda Sénégal 2050 Deux (2) séries de questions et réponses des panélistes (4'-5' par intervention par panéliste, soit 10' par panéliste au total) Panélistes : <ul style="list-style-type: none">- Ministre auprès du Président de la République chargé du Suivi, du Pilotage et de l'Evaluation de l'Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 »- Ministre des Finances et du Budget (ou son représentant SG ou DC)- Directeur Général AFD- Directeur Général BNDE,- Directrice Générale LBA- Directeur National BCEAO	60 mn
10h50 – 11h20	Echanges avec l'assistance	30 mn
11h20 – 11h30	Synthèse : Directeur des relations internationales et des partenariats du CESAG	10 mn